



Blason de la commune

Le Mot de l'équipe municipale

EDITO EQUIPE MUNICIPALE

Sommaire

P.1
Le mot de l'équipe
municipale

P.3
Infos mairie

P.8
Vie municipale

P.10
Vie locale

P.13
Animations de l'été

Après un an de restrictions et de limitations de toutes sortes, liées à la crise sanitaire, les beaux jours sont de retour !

Cette heureuse perspective ne doit pas, pour autant, nous faire oublier la fragilité de notre société humaine et les difficultés que cette pandémie a générées dans notre environnement proche et lointain. La vaccination et le maintien d'une vigilance collective devraient nous permettre de tourner cette page douloureuse et de recouvrer notre liberté de mouvement, ainsi que notre vie sociale et économique.

Signe de renouveau, les associations de la commune se sont mobilisées pour offrir dès cet été, des temps forts et des animations permettant de proposer des moments conviviaux partagés. Qu'elles en soient remerciées ! Nous voulons ici saluer leur action qui participe à la vie de la commune que ce soit dans le domaine des loisirs, du patrimoine, de l'environnement, de la solidarité intergénérationnelle, de l'éducation... Ces associations vivent grâce à l'engagement de chacun de nous. C'est leur force mais aussi parfois leur fragilité. Elles ont besoin de l'engagement bénévole de toutes et tous.

Cet été, de multiples temps forts devraient nous rassembler : brocante, feu d'artifice, fête du village, expos au château, semaine sans ma voiture, concerts Autant de moments à partager et à déguster, tous ensemble.

En attendant bon été à toutes et tous !

Infos Mairie

Ouverture mairie

Du lundi au vendredi de 14 à 17 heures
Tél : 05.65.99.40.31

Permanence des élus : le samedi : 10h - 12h
www.saint-izaire.com
mairie.st-izaire@wanadoo.fr

Recensement militaire

Les jeunes filles et garçons doivent se faire recenser à la mairie au cours du trimestre qui suit leur 16^{ème} anniversaire.

Inscription sur les listes électorales

Suite à la mise en place du Répertoire Electoral Unique (REU), via le site www.service-public.fr la personne pourra s'inscrire ou contacter la commune pour s'inscrire sur la liste électorale.



La commune dispose de 3 défibrillateurs :

- 1 à Saint-Izaire à côté de l'Auberge de La Valette,
- 1 à Faveyrolles sous le préau de l'ancienne école,
- 1 à Salelles sous le porche de l'église

Décès :

MARTY DE MARTINOT Janine
GASTINEL Bernadette

Horaire déchetterie de Saint-Affrique :

Pour les particuliers et les professionnels sans rendez-vous

Été :

Du lundi au vendredi de 13h30 à 18 heures 30

Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Hiver :

Du lundi au vendredi de 13h30 à 18 heures

Samedi de 9h à 12 h et de 14h à 18 heures

Présence du relais déchetterie à la salle des fêtes de Saint-Izaire :

Mercredi 28 juillet de 16 h à 19h

Dépôt des déchets verts à l'ancienne gare (ancien dépôt DDE)



L'aire naturelle de camping

L'aire naturelle de camping est ouverte jusqu'au 30 septembre

Tarif : 11 € par nuitée pour le camping-car, la caravane et le véhicule aménagé (comprenant le vestiaire - douche - toilettes - électricité)

Tarif : 6 € par nuitée pour la tente + 2 € pour le branchement électrique

Info mairie suite

NUNEROS D'URGENCE :

Pompiers : le 112 ou le 18

Gendarmerie : le 17 avec un téléphone fixe ou portable et quelque soit l'endroit où vous vous trouvez.

Centre antipoison de Toulouse : 05.61.77.74.47

Information #COVID19 |

Jeudi 17 Juin 2021



Le point sur la vaccination en France :
plus de 31 millions de personnes ont reçu une première injection ;
plus de 16,9 millions de personnes ont reçu une seconde injection.

Toute personne majeure et tout jeune âgé de douze ans et plus peut se faire vacciner.

N'hésitez pas à contacter l'hôpital de Saint-Affrique ; des créneaux sont disponibles

<https://www.doctolib.fr/vaccination-covid-19/aveyron>

SITE INTERNET :

Nous vous rappelons que la commune a un site Internet sur lequel vous pouvez trouver des informations et suivre les activités.

Ce site vit aussi grâce à vous, si vous avez des communications à faire, envoyez-les à la mairie.

REPRISE D'ACTIVITES :

Gym : mardi de 15h à 16 h dans le jardin du château

Jeux : à partir du jeudi 24 juin à 14h à local à côté de la salle des fêtes

Suite info mairie

ATTENTION AVEC L'ÉTÉ ...LE RETOUR POSSIBLE DES CANICULES !!!!



Transport à la demande

Jours et horaires de fonctionnement 2020 - 2023

Le transport s'effectue depuis le lieu de résidence vers le point de destination choisi et/ou inversement, ouvert à tout le monde.

Transporteur : CAMBON , téléphone : 05.65.99.05.96 , l'usager réserve son trajet la veille du déplacement avant 12h.

Tarif : 2 € par personne aller/retour

6 points d'arrêt : Plateau ancienne gare - La Poste - La gare routière - le centre hospitalier - la zone du Bourguet - la maison des services à Vabres l'Abbaye. Renseignements à la mairie.

Lundi et mercredi départ Saint-Izaire entre 14h et 14h30 avec un retour entre 16h30 et 17h

Jeudi et samedi départ Saint-Izaire entre 9h et 9h30 avec un retour 11h30 et 12h

Suite info mairie

« Maison de Services Au Public » - « Point info seniors »

La MSAP de Vabres l'Abbaye est un guichet unique qui offre à tous les publics, une aide, une écoute et un accompagnement dans toutes leurs démarches administratives (retraite, emploi, CAF, CPAM, impôts, perte de carte identité...)

ASSOCIATION DE COORDINATION GÉRONTOLOGIQUE DU SAINT-AFFRICAIN (ACGSA) - Le Point Info Senior

Les missions

Depuis 2013, l'ACGSA porte le dispositif Point Info Seniors, mis en place et soutenu par le Conseil Départemental de l'Aveyron, pour :

Vous informer sur vos droits, sur les différents services existants sur le territoire, sur les structures d'accueils et les établissements médico-sociaux, la constitution de certains dossiers...

Vous orienter et vous mettre en relation avec la structure compétente pour répondre à vos besoins.

Vous apporter une écoute et vous accompagner afin de vous guider dans certains choix (lieux de vie, sollicitation d'aide...).

Nous travaillons en collaboration avec les acteurs du territoire pour apporter une réponse au plus près des besoins de la personne.

ACGSA - Point info Seniors

Mme Audrey CABROLIÉ
Maison des Services au Public
21 avenue du Pont-Vieux
12400 VABRES L'ABBAYE
05 65 99 03 56 / 06 11 93 15 86

Horaires d'ouverture au public :

Lundi et mardi : 8h30 à 12h30

Mercredi et Jeudi : 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h

Vendredi : 8h30 à 12h30

mail : mds.vabres@orange.fr
pointinfoseniors.acgsa@gmail.com
<https://www.maisondeservicesaupublic.fr>
Site internet : <http://pointinfoseniors-awixsite.com/acgsa>
Mail : pointinfoseniors.acgsa@gmail.com



Suite info mairie

Aide à Domicile en Milieu Rural

ADMR des SEPT VALLONS

5 Place DE LA MAIRIE
12550 COUPIAC

NOUS CONTACTER :

 05 65 99 42 90

Horaires

Lundi : 8h30-12h30
Mardi : 8h30-12h30
Mercredi : 8h30-12h30 et 14h00-16h00
Jeudi : Fermé
Vendredi : 8h30 - 12h30

Services proposés par cette association

- Garde d'enfants à domicile
- Livraisons de repas
- Ménage - Repassage
- Services pour personnes en situation de handicap
- Services pour séniors
- Soutien aux familles

Présentation

L'association ADMR des SEPT VALLONS intervient sur les communes suivantes : Brasc, Broquiès, Calmels-et-le-Viala, Coupiac, La Bastide-Solages, La Serre, Martrin, Montclar, Plaisance, Saint-Izaire, Saint-Juéry. Elle est animée par une équipe de bénévoles qui encadrent une équipe de salariés.

Suite info mairie

DECHETS VERTS :

Ne brûlons plus nos déchets verts à l'air libre !

En Occitanie, 2800 décès prématurés par an sont attribués à la pollution de l'air. Au delà des éventuels troubles de voisinage ou de risque d'incendie, le brûlage à l'air libre des déchets végétaux émet de nombreux polluants toxiques pour l'homme et l'environnement. A titre de comparaison, le brûlage de 50kg de déchets verts produit autant de particules que 13 000 km parcourus par un véhicule diesel récent. Ne pas brûler les végétaux permet aussi de conserver le carbone et l'azote qu'ils contiennent sous forme organique alors que leur combustion les transforme en gaz à effet de serre. Enfin, nous nous devons de vous rappeler que le brûlage à l'air libre est interdit par la loi et passible de 450€ d'amande.

Des solutions alternatives au brûlage existent. Chez vous, le broyage avec un broyeur (ou même avec une tondeuse pour les petits rameaux) peut servir de paillage des parterres ou être composté. Sinon vous pouvez les amener à la gare du Riols (ancien dépôt de la DDE) où ils seront collectés par la déchetterie pour y être broyés et utilisés.

(source : Brochure « Ne brûlons plus nos déchets verts à l'air libre » diffusée par la DREAL Occitanie et disponible sur le site internet de la commune)

BIBLIOTHEQUE DE SAINT-IZAIRE : QUEL DEVENIR ?

Saint Izaire : Une des seules communes de la communauté de communes à bénéficier d'une bibliothèque, annexe de la Médiathèque Intercommunale du Saint Affricain ! Après presque un an de fermeture liée à la crise sanitaire, la question se pose de relancer cette bibliothèque sur notre commune, en lien avec la médiathèque.

APPEL AUX VOLONTAIRES ! Nous proposons à toutes les personnes intéressées par la bibliothèque, **utilisatrices ou prêtes à s'investir dans son fonctionnement** à se réunir le **MERCREDI 7 JUILLET A 18H A LA BIBLIOTHEQUE** en présence de la directrice de la médiathèque pour envisager son fonctionnement et les animations possibles.

Merci de faire passer l'information autour de vous !

VIE MUNICIPALE

A propos du conseil municipal du 11 mai (compte rendu disponible en mairie et sur le site)

Le conseil municipal du 11 Mai 2021 a traité de divers sujets :

- L'acquisition d'une vitrine réfrigérée pour le local paysan a été actée afin de garantir la chaîne du froid. Cette vitrine sera financée à 80% par l'état, la région et à 20% par une subvention mairie et une participation financière des GAEC concernés sous forme de loyers.

- Compte tenu des restrictions d'exploitation, l'exonération des loyers du premier trimestre 2021 a été décidée pour l'auberge, les chambres d'hôtes et de la savonnerie.

- Après de multiples échanges, la commune a décidé d'adhérer au syndicat mixte des eaux du Lévezou /Ségala qui alimente des habitations de la commune (Sarrettes, mas de cadenas et Len) ; il s'agit d'une adhésion partielle limitée à ces habitations. La politique de l'eau devra faire l'objet d'une réflexion d'ensemble sur la commune d'ici 2026, date où la compétence « eau » doit passer aux intercommunalités.

- Lors des questions diverses, le projet de rénovation du pont a été abordé. Ce projet qui relève de la responsabilité du conseil départemental, maître d'ouvrage, a suscité diverses réactions au sein de la commune. Monsieur le Maire a rappelé les démarches faites par la municipalité, en dehors de toute polémique, pour exprimer les inquiétudes d'une partie de la population, concernant notamment la sécurité des piétons sur le pont. La municipalité demande à ce que la rénovation du pont puisse être engagée dans les meilleurs délais, afin d'éviter toute limitation du tonnage du pont, inévitable à terme, s'il n'y a pas de consolidation de l'existant.

L'actualité de la communauté de communes

De multiples réunions se sont déroulées au sein de la communauté de communes durant le printemps.

- Un « **campus connecté** » ouvrira courant septembre à Saint Affrique, pour permettre à chaque jeune ou à chaque personne qui le souhaite, d'engager, de reprendre ou de poursuivre des études dans l'enseignement supérieur en enseignement à distance avec un accompagnement de proximité.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT contacter le campus au 06 31 15 65 41 ou Dominique Roure au 06 12 58 41 07

Suite de la vie municipale

- La question de **l'avenir de l'hôpital** a fait l'objet de différentes instances avec une démarche commune des maires de la communauté de communes pour dire leur vigilance quant à l'installation d'un hôpital médian, efficient et compétent, pour remplacer à terme les hôpitaux vieillissants de Millau et Saint Affrique qui connaissent une désaffection importante. Il en va de notre santé !

Au-delà du projet médical de ce futur hôpital, les maires ont exigé le maintien de toutes les activités des hôpitaux actuellement en exercice, tant que l'hôpital médian ne serait pas en fonctionnement et le maintien à terme des consultations spécialisées, ainsi que la prise en charge du quatrième âge et le maintien d'un potentiel d'urgence (SAMU) sur Saint Affrique. La motion commune des maires, ainsi que la délibération du conseil communautaire sont disponibles en mairie.

- Après de multiples concertations et une enquête publique dans les communes concernées, le **Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUI)** est en voie d'achèvement. Il constituera une base commune pour les différentes opérations d'aménagement du territoire (zones constructibles - zones d'aménagement concerté...).

- **L'accueil des nouveaux habitants** fait l'objet d'une politique concertée entre les communes, l'intercommunalité et le parc naturel régional des grands causses pour faire connaître notre territoire et accompagner l'installation de nouveaux habitants.

- **Le « guichet unique énergie »** a été mis en place en lien avec le parc naturel régional des grands causses pour accompagner et aider tout particulier qui souhaite engager des travaux d'économie d'énergie sur son habitation. Tous les mardis après-midi une permanence est à disposition des habitants sur saint Affrique (cf communauté de communes).
POUR TOUTE INFORMATION 05 65 61 43 51 - « anne-marie.landes@parc-grands-causses.fr » ou « info.energie@parc-grands-causses.fr ».

Des permanences dans les villages... pour être au plus près des besoins des habitants

Courant Mai, l'équipe municipale s'est rendue à Faveyrolles, à Salelles et au bourg pour entendre les besoins des habitants et mieux les prendre en compte. La voirie, la sauvegarde du patrimoine (église, calvaire ...), la propreté des rues et des places, le fleurissement, la divagation des chiens errants...autant de sujets sensibles pour la vie quotidienne. Trois fois l'an, nous reviendrons dans chacun de nos villages pour faire le point des travaux réalisés et recenser les besoins de chacun.

LA VIE LOCALE

MAEL ALRIC aux championnats d'Europe

On savait déjà tous que Maël était un athlète prometteur, exceptionnel. Récemment installé comme jeune agriculteur sur la ferme familiale du Salze, il n' a pas abandonné sa passion pour l'athlétisme. Abnégation et rigueur à l'entraînement ont fini par payer et lui ont ouvert les portes de l'équipe de France de duathlon au sein de laquelle il participera cet été aux championnats d'Europe. Le 4 juillet prochain en Roumanie il enchaînera 5km de course à pied, 20km de vélo et 2,5km de course à pied.

Pour l'encourager, la municipalité et les associations du village vous proposent de venir courir ou marcher un duathlon (entier ou en partie) tous ensemble dans la matinée. Ensuite nous partagerons un pique-nique à la salle des fêtes devant la retransmission de la course (sous réserve d'une diffusion télévisuelle ou en ligne libre de droit).

Canacs Solidarité Intergénération, une association, trois objectifs.

Au cours du premier trimestre 2020 une association est née à Saint-Izaire, avec pour objectifs de proposer du travail à deux familles en situation précaire, d'accueillir des personnes âgées qui ne pouvaient plus rester chez elles et ne voulaient pas aller dans une structure collective ainsi que de redynamiser le village. Grâce à un grand élan de solidarité les fonds ont été trouvés pour acheter, aux Canacs, une vaste maison abandonnée et y faire les travaux nécessaires.



Suite de la vie locale

En juillet une première famille d'origine géorgienne avec trois enfants, dont un fréquente l'école du village, s'y est installée. La seconde famille est arrivée début mai. Des travaux considérables ont eu lieu avec l'aide de nombreux bénévoles : le premier appartement est terminé depuis Noël, les autres travaux sont en cours (réalisation du second appartement, des chambres et lieu de vie des personnes âgées, de leur terrasse et du plan d'accès aux fauteuils roulants). L'association espère accueillir ses premiers « invités » en septembre. Mais beaucoup reste encore à faire.

Si vous avez du temps, du talent et envie d'aider, rejoignez la place du hameau aux Canacs. Vous désirez participer à la cagnotte en ligne pour financer le plan incliné et la mise en conformité des chambres des personnes âgées, tapez Canacs Solidarités Intergénération dans la barre de recherche du site Helloasso.com. Enfin contactez dès maintenant Pascal ANDRE au 06 09 72 68 90 ou Robert GUIZZETTI au 06 81 45 90 64 pour vous inscrire en tant que futur résident.

Rando et pique-nique du 13 Juin

Les associations « chemin faisant » et « les amis de Salelles » ont organisé une randonnée pique-nique à la chapelle saint Cyrice. Une quarantaine d'adhérents ont répondu présents sous le soleil et dans la bonne humeur... une prochaine randonnée est proposée pour le dimanche 29 août.



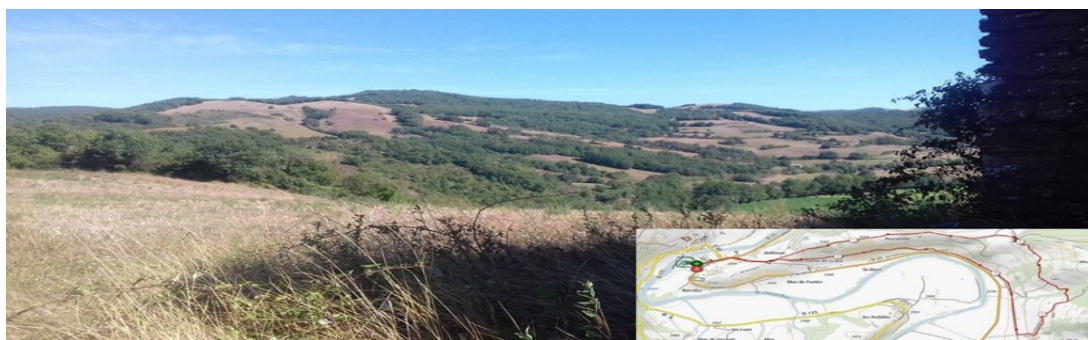
Suite de la vie locale



Petite rando d'été proposée par « Chemin Faisant » :

Notre association a décidé de proposer quelques petites randos ouvertes à tous les habitants de notre commune et bien sûr à leurs amis. Voici donc la première édition d'environ 6km qui est programmée pour la matinée du 29 août : Départ de la salle des fêtes à 9h pour éviter la période chaude, petite montée raide à Notre Dame de Grace, montée plus tranquille jusqu'au menhir du mas Capelier puis chemin bien sympathique surplombant la vallée du Dourdou jusqu'aux Roques et retour par la ligne. Alors si vous avez envie de faire un peu d'exercice même en plein été, réservez-vous cette date. Peut-être aurons-nous besoin d'un petit débroussaillage une semaine ou deux avant et dans ce cas nous essaierons de recruter une petite équipe de courageux.

Robert pour « Chemin Faisant »



LES ANIMATIONS DE L'ETE

Cet été, saint Izairé retrouvera ses rendez-vous habituels de l'été sous des formes adaptées au contexte sanitaire qui devrait s'alléger.

Au programme :

Samedi 3 juillet : ouverture de l'exposition « traces et fantômes » au château

Dimanche 4 juillet : supportons Maël ALRIC au Championnats d'Europe de Duathlon

Mercredi 14 Juillet : Soirée proposée par l'association les amis de Salelles « jeux de société à Salelles » (20H30 dans la préau de l'ancienne école de Salelles)

Du 14 Juillet au 30 Juillet Exposition « Brassens » au château (voir affiche jointe).

o**Samedi 17 Juillet** : Feu d'artifice sur le pont - réservation possible des repas à La Valette

o**Mercredi 21 juillet** : Soirée proposée par l'association les amis de Salelles, préau de l'ancienne école de Salelles avec un « bal trad »

o**Mercredi 28 Juillet** : Soirée proposée par l'association les amis de Salelles « boules frites »

Samedi 31 Juillet au château : blues festival par Polysons - Festival maintenu avec au programme les concerts de deux groupes : Arnaud Fradin & His Roots Combo et Francesco PIU

Mercredi 4 août : soirée proposée par l'association les amis de Salelles avec la fanfare « la Berezina » suivie d'une auberge espagnole

o**Mercredi 11 aout** soirée proposée par l'association les amis de Salelles : bal trad avec « Joy orchestra » et auberge espagnole

o**Dimanche 15 août** : brocante à saint Izairé (modalités définies en fonction des contraintes sanitaires)

o**Mercredi 18 août** : soirée proposée par l'association les amis de Salelles : canoë et auberge espagnole au camping du Battut

o**Samedi 21 et dimanche 22 août** : fête du village de Saint Izairé

o**Samedi 28 août** : clôture de l'exposition « traces et fantômes »

o**Dimanche 29 août** : randonnée proposée par chemin faisant

o**Semaine du 5 septembre au 12 septembre** : semaine sans MA voiture (ci-joint)

o**Dimanche 12 septembre** : en matinée randonnées (pédestre, cyclo, équestre...) aboutissant au pique-nique des villages.

Samedi 25 septembre en soirée (18H) spectacle musical « les quatre à strophes » à la salle des fêtes.

Suite de la vie locale

Les expositions de l'été : Florence Laplume vous accueille au château !

Au château de Saint Izair, la saison se met en place. Il vous sera proposé tout au long de l'été des animations, des expositions et des produits locaux pour faire découvrir les richesses de notre territoire.

Nous accueillerons dans la salle d'exposition des artistes qui échangeront sur leur expression artistique à l'occasion de l'accroche de leurs travaux. **France Salzone**, artiste originaire de Marseille où durant sa jeunesse, elle a appris les bases techniques à l'atelier de l'artiste peintre Jacqueline Mercier. Mais ce fut plusieurs années après, lorsqu'elle s'est installée dans le Réquistanais, que la peinture est revenue à elle. La technique au couteau a été la première approche de création et depuis quelques années, France s'exprime sur papier en mêlant plusieurs techniques allant de l'encre à l'aquarelle en passant par le crayon, l'acrylique ou le découpage et collage pour faire parler les couleurs et faire naître de l'abstraction des paysages ou portraits au hasard de l'intuition. Chacune de ses œuvres est l'expression créative invitant à communiquer sa liberté et son envie d'échanger. Elle commencera donc cette saison dès le 27 juin jusqu'au 30 juillet et sera au château à la rencontre du public **le samedi 3 juillet de 16h à 18h00**. Dans le mois de juillet, elle animera **un atelier peinture sur inscription**, où elle proposera d'aborder les techniques mixtes.

Même si vous avez visité le château épiscopal du XIV s. auparavant venez le découvrir sous le **regard du photographe Erick Soyer** qui investit le château en laissant son empreinte visible dans les nombreuses salles et recoins du château de St Izair. Les deux artistes France Salzone et Erick Soyer seront présents le 3 juillet et vous feront découvrir leur travail plein de mystère pour nous apprendre à mieux regarder. A partir du 1er juillet les portes s'ouvrent de 10h00 à 18h00 tous les jours et pour plus de renseignements 05 65 99 42 27 ou 05 65 99 40 31

Florence Laplume

Rappel des heures d'ouverture du château :

En semaine par la Mairie du lundi au vendredi de 14h à 17h

Samedi et dimanche de 14h à 18h

Du 1 juillet au 30 août : du lundi au dimanche de 10 h à 18h

Du 1 au 30 septembre : en semaine mairie 14h - 17h samedi et dimanche : 14h - 18h

Du 1 octobre au 31 décembre : du lundi au vendredi de 14 h à 17h

Tarif : Adulte : 6 € Etudiant : 4 € 13 -18 ans : 4 €

Groupe 5 € (10 personnes minimum) Visite guidée : 6 €

L'ECOLE

Des vacances bien méritées... après une année bien dense !

Jeudi 17 Juin a eu lieu le dernier conseil d'école de l'année, présidé par la directrice avec la participation de la représentante de parents, de la Déléguée Départementale de l'Education Nationale et de deux élus représentant la commune.

Ce conseil a permis de faire le bilan de l'année et de saluer le travail réalisé qui, en dépit de la crise sanitaire, aura permis aux enfants de la commune de bénéficier d'apprentissages de qualité.

Après un point sur les prévisions d'effectif pour la rentrée (entre 16 et 20 élèves) et sur la sécurité incendie, un bilan des projets du troisième trimestre a été présenté. L'exploitation de la plantation d'arbres par les enfants a été assurée (croissance des arbres- concept de vie végétale...). Un projet instructif avec la fédération de pêche sur la vie aquatique (« comme un poisson dans l'eau »), une visite au Truel pour comprendre l'hydroélectricité, des spectacles musicaux participatifs (« l'étincelle » et « quatre à strophes »), deux séances à la piscine... sont venus ponctuer les apprentissages réalisés au quotidien.

Des projets ont ensuite été évoqués pour l'année prochaine avec des projets éducatifs en cours d'élaboration, notamment sur le savoir nager, sur la sécurité routière, un cycle d'activités gymniques...

Madame la directrice qui reprend à plein temps l'année prochaine, nous a informés du départ de madame Dufossé qui complétait son service. Merci à madame Dufossé pour son engagement et son action depuis deux ans pour les enfants de la commune.



Le jeudi 25 mars, nous sommes rendus à l'Espace hydro au Truel. Avant la visite du musée, deux intervenants EDF ont sensibilisé les enfants à la production électrique grâce aux barrages et les risques liés à cette production



Le vendredi 21 mai les enfants ont participé au spectacle IKILU de la compagnie de l'Etincelle de et par Kotoé Makino et Anne De Buck (spectacle musical et coporel aux abords du cirque et de la danse). Trois interventions ont eu lieu la semaine du 17 mai avec la fabrication d'instruments de musique, l'apprentissage d'un chant en canon, et enfin le spectacle.

Suite de l'école



Vendredi 11 juin, l'ensemble Quatr'à Strophes, composé de Mathilde Comoy-Robert (violoncelle), Fabienne Landès (flûte traversière), Emilie Marzilli (accordéon) et Ann Conoir (récitante), toutes enseignantes au Conservatoire à Rayonnement Départemental de l' Aveyron, a présenté son spectacle «*Balade avec Jacques Prévert* » : une promenade musicale autour de textes de Prévert alternant poèmes et musique. Ce moment musical et poétique a été suivi d'un « bord de scène » au cours duquel les enfants ont pu échanger avec les artistes et où a été proposée une présentation pédagogique des instruments.

TRANSPORT SCOLAIRE : ATTENTION AU CALENDRIER !

Dès cette rentrée, les transports scolaires sont gratuits pour les élèves de la maternelle au lycée, qu'ils soient internes ou externes, si votre enfant répond aux conditions prévues par le règlement des transports scolaires (consultable sur le site www.laregion.fr/transports-aveyron-scolaire). Les inscriptions sont ouvertes du **14 juin au 31 juillet 2021**. A partir du 1^{er} août, une participation forfaitaire exceptionnelle aux frais de transport scolaire pour **inscription tardive** de 25€ vous sera demandée.

Inscriptions sur : <https://mes-transports.laregion.fr/ut12/usager/>

La rénovation du calvaire de Faveyrolles

Comme nous nous y étions engagés, la rénovation du calvaire de Faveyrolles a débuté. Joël a enlevé les grilles qui en interdisaient l'accès. Au programme maintenant : consolidation du socle et de la croix puis décapage et peinture. Notre objectif que le calvaire soit rénové pour la toussaint.



avant



après